

Image not found or type unknown



## sequestres par notaire de sommes détenues par lui

Par **Iphigénie**, le **15/02/2019** à **14:44**

Bonjour

Un notaire a-t-il le droit, avant un partage de succession, de conserver des sommes qui reviennent à un seul héritier, sachant que, dans le reste des biens à partager, la part de l'autre est largement compensée ?

Merci pour votre réponse